

1. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024 mais elle peut être anticipée, comme le Conseiller aux Décideurs Locaux l'a suggéré.

Le Maire propose le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune de GONDRECOURT-AIX en adoptant le référentiel M57 simplifié et le plan de compte M57 abrégé, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Adopté à l'unanimité

2. Mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente en période électorale

Pendant la période préélectorale et électorale, tout candidat ou liste déclarés pourront disposer gratuitement de la mise à disposition de la salle polyvalente à raison d'une fois par période électorale ;

Les mises à disposition consenties se feront uniquement en semaine pour ne pas impacter les locations du week-end. Elles se feront dans le respect du règlement intérieur de la salle polyvalente.

Adopté à l'unanimité

3. Demande de subvention au conseil départemental : Relamping de l'éclairage public

Le Maire présente le projet de Relamping de l'éclairage public de la commune par des lampes LED pour un montant de travaux estimés à 31 137 € HT. Ces travaux permettront une réduction de la consommation d'électricité et une diminution des frais d'entretien de l'éclairage public.

Le montant estimé de la subvention est de 11 000 € pour 44 lampes

Adopté à l'unanimité

4. Demande de subvention au conseil départemental : Correction acoustique de la salle polyvalente

Le Maire présente le projet de correction acoustique de la salle polyvalente pour un montant de travaux estimés à 6 240 € HT. Ces travaux permettront une réduction des nuisances sonores notamment pour les logements contigus à la salle polyvalente.

Le montant estimé de la subvention est de 3 120 €.

Adopté à l'unanimité

5. Augmentation du tarif de location de la salle polyvalente

Le Maire propose de porter le tarif à 120 € pour les habitants et 150 € pour les extérieurs.

Adopté à l'unanimité

6. Emprunt pour le financement des 2 logements

Le Maire expose la nécessité de recourir à l'emprunt pour mener à bien le projet de création de 2 logements dans l'ancienne école d 'AIX.

La proposition du Crédit Agricole de Lorraine est la suivante:

- Moyen terme à taux fixe
- Montant : 125 000 €
- Type échéance : Annuelle
- Taux client : 1.05 %
- Durée : 180 mois
- Montant de l'annuité : 9 050.39 €
- Frais de dossier : 200.00 €
- TEG annuel proportionnel : 1.07 %

Adopté à l'unanimité

7. Location de 2 garages

Le Maire informe le conseil municipal que 2 garages sont disponibles à la location à compter du 01/04/2022.

Il s'agit du garage attenant à la mairie – Rue de la Mairie et du garage n° 3 situé près de l'église de GONDRECOURT – Grand'rue.

Il précise que le loyer mensuel s'élève à 25 €, payable au trimestre, soit 75 € par trimestre. 5 personnes se sont inscrites en mairie pour louer un garage. Il s'agit de MM. Alain CORNUEZ, JUNG Jean-Pierre, HUGUENIN Ludovic, BREDEMESTRE André et Mme DALL'O Laëtitia.

Le tirage au sort a désigné M. André BREDEMESTRE et M Jean-Pierre JUNG.

Adopté à l'unanimité